

ASSISTANT AU SON

Note : le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Définition générale

L'**assistant au son** aide l'ingénieur du son (ou le chef opérateur du son) responsable des enregistrements dans la mise en place des différents dispositifs de prises de son. Dans les situations de tournage flux (émission de variété, concert, sport, grand événement), il procède au placement des microphones selon les indications de ce dernier. Il installe les câblages nécessaires et vérifie leur fonctionnement. Il aide à l'identification de chaque microphone pour la console d'enregistrement. En post production, l'**assistant son** assure la préparation de la séance d'enregistrement en auditorium, assure la configuration du matériel à utiliser, gère les fiches de séance (post synchronisation, doublage, bruitage, enregistrements sonores).

Ses tâches

Voici un sommaire des tâches qui lui incombent :

- Préparer et équiper un lieu d'enregistrement en matériel de prise de son (plateau, auditorium)
- Configurer les microphones
- Transmettre à l'ingénieur son les informations nécessaires au paramétrage des microphones (position, cadre droite /gauche)
- Assurer un enregistrement avec un équipement en microphones mobiles (HF)
- Assister l'ingénieur son pendant les prises de son complexes (scènes, plateaux, auditorium et régie)
- Indiquer ce qui se passe en temps réel sur le plateau
- Entretien et suivi des outils techniques



Sa fonction

Sa mission principale est d'épauler l'ingénieur son ou de répondre à ses demandes. Les assistants son sont appelés en renfort pour des enregistrements sonores d'envergures : plateaux en intérieur ou extérieur, enregistrements en auditorium, captations de spectacles et concerts, émission de variété et grands événements. Ils assistent partout où le nombre de sources d'enregistrement (microphones notamment) est trop important pour une seule personne. Par ailleurs, ils travaillent souvent à la fois pour la captation (enregistrement) et la sonorisation (spectacle «Live»).

Pour préparer un enregistrement mobilisant d'importants moyens, l'assistant au son recueille les informations relatives à l'enregistrement (nombre d'invités, places occupées sur le plateau, micros à placer pour des chanteurs ou comédiens etc.) et définit avec l'ingénieur son les moyens à prévoir.

Avant le démarrage de l'enregistrement, il installe et configure les matériels de prise de son, puis réalise tests et essais jusqu'à obtention de la qualité souhaitée par l'ingénieur du son. Depuis le lieu d'enregistrement, il constitue « les yeux et les oreilles » de l'ingénieur du son. Il lui communique les informations lui permettant de prendre des décisions.

Pendant l'enregistrement, il veille au bon déroulement de la prise de son (équipement, matériel etc.), et reste sur le plateau se tenant prêt à intervenir si nécessaire.

En studio d'enregistrement musical, il mixe les différents « ingrédients » d'un morceau comme la basse et les chœurs. De plus, il retravaille la « couleur » de ces ingrédients (les aigus et les graves). En traduisant la sensibilité de l'artiste, il crée une ambiance particulière et propre à ce dernier.

ASSISTANT AU SON

Note : le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



Sa fonction (suite...)

Lors d'enregistrements en direct, notamment durant des concerts, il effectue les réglages pendant les répétitions (sonorisation côté musiciens et côté public).

Au croisement de l'ingénieur et du scientifique, l'assistant ingénieur son a une bonne oreille. Il dispose d'importantes bases en acoustique, mais aussi en électricité, en électronique et en informatique. Il maîtrise les nouvelles technologies. Doté d'une véritable culture musicale, il est aussi calé en dramaturgie.

Une bonne qualité d'écoute est essentielle pour exercer ce métier. En dehors de solides connaissances techniques, l'exercice de ce métier requiert une bonne condition physique, une capacité de réactivité et d'adaptabilité ainsi que de la disponibilité, les horaires de travail étant souvent connus au dernier moment et les changements de plannings fréquents.

En Amérique du Nord et en Europe

Considéré comme un intermittent du spectacle ou pigiste, l'assistant au son peut travailler pour une société de production, une maison d'édition ou pour l'industrie du jeu vidéo. En free-lance, il peut être engagé sur des tournages et des enregistrements. Il travaille principalement avec l'ingénieur son, mais aussi avec les autres techniciens, les réalisateurs et les artistes (qu'ils soient musiciens ou acteurs).

La formation s'acquiert très souvent "sur le tas", à l'occasion de stages. Il existe également des formations de bac à bac +3, au cegep ou à l'université.

Postes connexes

Selon l'ampleur de la production, plusieurs postes seront mis à contribution pour appuyer le travail de l'assistant au son :

- Réalisateur
- Directeur artistique
- Bruiteur
- Perchiste / Perchman
- Mixeur
- Preneur de son / Ingénieur de son

Technicien de Câblage

Au cinéma l'assistant au son est aussi appelé "technicien de câble au son". Il installera les câblages nécessaires et vérifiera leur fonctionnement.

Dans d'autres domaines il pourra porter le nom de technicien de plateau, responsable technique, technicien en télévision (en portant le nom de son département respectif)